



animateur



Baptiste

animateur



Hakim

LIEU DE RÉSIDENCE*	STAGE + pique-nique (à ramener)	STAGE + repas (cantine)
SAINT-AIGNAN	30 €	55 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS	35 €	60 €
HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS	40 €	65 €

*Merci de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

INSCRIPTIONS

BUREAU ENFANCE JEUNESSE
8 rue Victor Hugo - 41110 Saint-Aignan

Du lundi au vendredi : 9h - 12h
enfance-jeunesse@ville-staignan.fr
02 54 71 22 36 / 06 62 94 30 72

En cas d'annulation ou d'imprévu, merci de prévenir les animateurs.
Le remboursement ne sera possible que sur présentation d'un certificat médical.



Téléchargez
le flyer d'inscription

STAGES SPORT & DÉCOUVERTE

= SUMMER =

Tu as entre 8 et 14 ans ?

VIENS PARTICIPER AUX STAGES




POINT DE RENDEZ-VOUS
L'ÎLE-PLAGE
au niveau du chalet en bois

L'ÎLE-PLAGE
Vacances Sportives
VILLE DE SAINT-AIGNAN

VILLE DE SAINT-AIGNAN

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Document à remplir et à remettre au Service Enfance-Jeunesse
8 rue Victor Hugo - 41110 Saint-Aignan
9h00 - 12h00 du lundi au vendredi



coordonnées

NOM / Prénom de l'enfant :
Sexe de l'enfant : ☐ Masculin ☐ Féminin
Date de naissance de l'enfant :
Numéro de téléphone du représentant légal :
Autre numéro en cas d'urgence :
Adresse email du représentant légal :
Lieu de résidence :

(Merci de fournir un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois)

choix du/des stage(s)

- ☐ Semaine 1 ☐ Semaine 4
☐ Semaine 2 ☐ Semaine 5
☐ Semaine 3

choix de la formule

- ☐ Stage + pique-nique (à ramener)
☐ Stage + repas cantine

autorisations

Santé

En tant que représentant légal, j'autorise l'animateur.trice responsable à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires pour l'état de santé de mon enfant, ainsi que le transport de celui-ci. Je décharge l'animateur.trice de toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir en dehors des horaires dites stages (10h00-16h00).

Attestation sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur que toutes les informations fournies dans le formulaire d'inscription sont exactes. Des justificatifs pourront être demandés.

Certificat médical

Dans le cadre d'une pratique d'une activité de loisir, le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire. Cependant, nous conseillons vivement de vous assurer auprès de votre médecin traitant que l'état de santé de votre enfant permet de pratiquer une activité aquatique régulière. La collectivité ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problèmes médicaux survenus sur les sites que l'enfant fréquente.

Trajets équipements sportifs

En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer les trajets entre les différents lieux d'activités sous la responsabilité de l'animateur.trice.

Trajets lieu du stage / lieu de résidence

- ☐ En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son lieu de résidence mentionné ci-dessus et le lieu du stage. De plus, j'ai la possibilité de fournir un document sur lequel j'autorise des personnes nommées à emmener et venir chercher mon enfant à la piscine municipale.

Communication

- ☐ En tant que représentant légal, j'autorise la Ville de Saint-Aignan à photographier mon enfant et à utiliser son image pour des actions de communication.

règlement

Montant total à régler : €

Moyens de paiements acceptés :

- ☐ Chèque : €
(à l'ordre du Trésor Public)
☐ Espèces : €
☐ Passeport temps libre : €
☐ Pass Activité : €

Fait à : Le : / /

Signature du représentant légal

Signature du responsable
du Service Enfance-Jeunesse



PROGRAMME



horaires

- 10h - 12h Activités sportives
- 12h - 13h Pique-nique ou repas cantine
- 13h - 16h Activités sportives

équipements à prévoir

- Tenue et chaussures de sport adaptées
- Gourde ou bouteille d'eau personnalisée
- Pique-nique en fonction de la formule choisie

Médiathèque
CHAQUE SEMAINE



SEMAINE 1

du 7 au 11 juillet

BASKET

VOLLEY

BREAKDANCE

RUGBY

HANDBALL

BEACH SOCCER

HIP-HOP



SEMAINE 2

du 15 au 18 juillet

⚠ 14 juillet férié : pas de stage

PÊCHE

CANOË

JEUX D'EAU

SEMAINE 3

du 21 au 25 juillet

TAEKWONDO

KRAV MAGA

JUDO

SEMAINE 4

du 28 juillet au 1^{er} août

TENNIS

THÈQUE

TIR À L'ARC

BADMINTON

TENNIS DE TABLE

SEMAINE 5

du 4 au 8 août

PÉTANQUE

ÉCHECS

BILLARD

Planning susceptible d'être modifié en fonction de la météo et de la disponibilité des associations.